



Energie et territoires dans la Région Hauts-de-France

- Comment la Région peut-elle contribuer à faire baisser le coût de l'électricité ?
- Comment les énergies renouvelables et les territoires peuvent-ils contribuer à la transition énergétique et au développement équilibré de la Région ?

**Conférence-débat lundi 8 septembre 18h00 - Amiens
Chambre d'agriculture 19 bis rue Alexandre Dumas**

Cette réunion associera élus régionaux et départementaux des Hauts-de-France, scientifiques, acteurs du monde agricole, représentants économiques et associations locales, et se déroulera dans un format participatif.

Ouverture

Introduction : *Une loi de programmation pour la France*

L'Energie en France : *Données production-consommation / surproduction / subventions / prix de l'électricité*

L'énergie dans les Hauts-de-France : *Données de base / saccage des territoires et déséquilibres territoriaux*

Les conséquences écologiques

Les conséquences sociales

Les conséquences pour le secteur agricole

Rééquilibrage du développement territorial : *EnR thermiques/Commande publique locale*

Une étude d'impact pour répondre aux attentes des Français et du Parlement

Conclusion : *Les choix énergétiques de la France doivent être rationnels. Une étude d'impact s'impose pour minimiser les dépenses publiques pour les prochaines décennies et maîtriser le prix de l'électricité.*

Avec le soutien de



Intervenants

Alain Ayong Le Kama



Docteur en sciences économiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Alain Ayong Le Kama est professeur agrégé des Universités de classe exceptionnelle, à l'Université Paris Nanterre. Il a été Recteur de région académique pendant 6 ans (Guyane puis Centre Val-de-Loir) Ses travaux de recherche portent sur les questions d'environnement, d'énergie de développement durable et de transports. Il est le fondateur et premier Président de la FAERE (Association française des économistes de l'environnement et des ressources naturelles) et responsable de l'initiative de Recherche « mobilité dans une société bas carbone » à la Chaire économie du Climat (Université Paris Dauphine – CDC).

Conseiller scientifique, en charge de l'économie publique, de l'économie de l'environnement, de l'économie de l'énergie, des risques et du développement durable au Commissariat général du plan, service du Premier ministre ; puis, conseiller scientifique auprès du chef du service d'évaluation économique et intégration du développement durable du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; ensuite, conseiller scientifique à la direction de l'économie et des affaires internationales du ministère de l'équipement, du logement et des transports et conseiller scientifique au plan urbanisme, construction et architecture (PUCA) du ministère de l'Écologie Il a été Vice-président de la Commission des comptes de l'économie de l'environnement, présidée par le Ministre en charge de l'Ecologie. A été membre du comité d'évaluation socio-économique du projet de mise en œuvre du canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe, présidé par Emile Quinet. Membre élu du comité directeur de l'Association française de sciences économiques (AFSE).

Nicolas Bour



Nicolas Bour, diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale des Ponts et Chaussées, a réalisé plusieurs projets multidisciplinaires complexes en France et à l'étranger dans les secteurs des transports (Tunnel sous la Manche, Métro en Chine,...), de l'énergie (Centrales nucléaires en Afrique du Sud et en Chine, Barrages hydro-électriques en Chine,..), de l'industrie (Usine Pechiney à Dunkerque, Cimenteries au Moyen-Orient.) et du bâtiment (Hôpital du Cap..) au sein du groupe Spie-Batignolles.

En charge de la maîtrise d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe au sein de Voies navigables de France (2004-2020) il a été à partir de 2010 directeur de la Direction des Liaisons Européennes et de l'Innovation de Voies navigables de France

Chevalier de la Légion d'Honneur en 2011, Président de ATIL Europe depuis juillet 2022 (Aménagement, Transport, Industrie et Logistique)

Conseiller technique du collectif « Energie et environnement en débat dans l'Aisne et la Marne (EEDAM) depuis l'été 2022, il a contribué début 2023 à la création du collectif interrégional « Energies territoriales du Nord-Est de la France dont il est le coordonnateur technique, puis en mai 2024 à la création du « Réseau Energies Terre&Mer » (RETM) dont il est le porte-parole (www.retm.fr) Il s'est engagé dans le monde associatif dès 2001

Samuele Furfari



Le professeur Samuele Furfari est ingénieur chimiste et titulaire d'un doctorat en énergie de l'Université Libre de Bruxelles. Après l'obtention de son doctorat, il a travaillé pendant 36 ans en tant que haut fonctionnaire européen à la direction générale de l'énergie de la Commission européenne, avant de devenir conseiller du directeur général. Il a consacré sa carrière au développement de pratiquement tous les domaines de la technologie et de la politique énergétiques (stratégies et scénarios, hydrogène, environnement, changement

climatique, énergies renouvelables et efficacité énergétique). Il a enseigné la politique énergétique et la géopolitique à l'Université Libre de Bruxelles de 2003 à 2021. Il enseigne actuellement la géopolitique de l'énergie à l'ESCP de Londres. Il est professeur honoraire à l'École polytechnique de l'Université de Madrid. Il a été président de la Société européenne des ingénieurs et des industriels de 2019 à 2022. Il est l'auteur de 18 livres et de nombreux articles. En tant qu'expert en énergie, il est régulièrement invité à prendre la parole lors d'événements publics et privés. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République de Pologne.

Isabelle Jacono



Après des études supérieures de mathématiques puis d'architecture, Isabelle JACONO exerce d'abord en libéral en France, puis en Afrique et en Polynésie. Elle crée sa propre société et lors de ses séjours à l'étranger, elle constate les dommages, souvent irréversibles, causés par un développement mal maîtrisé et une exploitation anarchique des ressources naturelles. Devant l'absence d'alors, de prise en compte des enjeux environnementaux, elle s'engage dans le développement durable, d'abord par la conduite d'associations, et comme élue locale.

En 2003, elle fonde FRANCE ECOLOGIE qui réunit des responsables écologistes voulant rompre avec le dogmatisme préconisant trop souvent des solutions aussi irréalistes qu'inapplicables. Elle initie des débats dans des lieux institutionnels, pour encourager le dialogue et les échanges d'informations entre les décideurs politiques, les acteurs économiques et la société civile.

Aujourd'hui, devant une écologie "Verte" punitive, dogmatique et extrémiste, Isabelle Jacono est convaincue qu'enfin est arrivée l'ère de l'écologie pragmatique et efficace, donnant une place fondamentale à l'innovation, aux vraies énergies décarbonées, pour répondre aux défis environnementaux, créer de nouveaux emplois, économiser les ressources non renouvelables, et assurer le bien-être de tous

Xavier Moréno



Président fondateur du Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique (CéréMé).

Diplômé de l'École Polytechnique et Sciences Po Paris et ancien élève de l'ENA, Xavier Moreno a commencé sa carrière au ministère des finances. Après plusieurs années chez Sanofi, en tant que responsable de la division Agro-Vet et membre du comité exécutif, il rejoint Suez en tant que vice-président directeur, puis co-fonde la société d'investissement Astorg

Jean-Michel Serres



Ancien agriculteur dans la Somme spécialisé en production porcine, Président de la FDSEA (1997-2006) et membre du bureau de la Chambre d'agriculture de la Somme.

Président de la Fédération nationale des producteurs de porcs et administrateur de la FNSEA de 2005 à 2014. Vice-président du CESER Picardie de 2010 à 2015. Président de la section prospective du CESER 2014-2015.

Conseiller régional des Hauts de France, président de la commission agricole et agroalimentaire de 2016 à 2021.

Vice-président de la Communauté de communes du Grand Roye (80) en charge de l'agriculture et du dossier du Canal Seine Nord Europe. Conseiller municipal à Montdidier.

Membre du Bureau de Vent Debout en Santerre.

Associations invitantes et contact

- **ASUR, Association pour la connaissance et la protection de la nature des trois vallées Aisne, Suippe, Retourne**, a pour objectif sur les territoires du canton de Villeneuve-sur-Aisne, de préserver le patrimoine environnemental (paysage, faune, flore...), culturel et, de façon générale, la qualité de vie ; de promouvoir la connaissance de la nature et la nécessité de sa sauvegarde, d'agir par la sensibilisation, l'information de la population et la défense des intérêts environnementaux de notre territoire.
- **Energie et Environnement en Débat dans l' AISNE et la MARNE (EEDAM)** a été créé en 2022 suite à de nombreux projets éoliens et solaires dans le sud de l'Aisne pour développer le dialogue avec les maires et promouvoir des solutions alternatives (Enr thermiques). Membre fondateur en mars 2023 du collectif interrégional ETNEF (Hauts de France/Grand Est/Bourgogne Franche-Comté), puis du Réseau Energies Terre&Mer en mai 2024. Ses membres ont contribué depuis mi 2022 aux différentes consultations et débats publics lancés par le Gouvernement sur les enjeux du futur mix énergétique en apportant des compétences fortes sur la compréhension des enjeux locaux, régionaux et nationaux et la recherche de solutions énergétiques et environnementales alternatives, et notamment en 2024 lors de la consultation sur le décret agrivoltaïsme, le débat public « La mer en débat » puis la programmation pluriannuelle de l'Energie.
- **Stop Eoliennes Hauts-de-France** est une fédération régionale qui a pour objectif de fédérer les associations des Hauts de France qui luttent contre le développement éolien dans cette région. La fédération a été créée en janvier 2022.
- **L'association Vent Debout En Santerre (VDES)** lutte contre la saturation visuelle par les éoliennes des paysages du Santerre (Picardie), pour la sauvegarde de nos oiseaux et de nos chauves-souris, et pour des énergies pilotables et non intermittentes, respectueuses de l'environnement et des hommes.
- **L'association Vent Debout 59** est issue d'un collectif d'habitants apartisan qui s'est formé, en octobre 2020, à la suite des réunions de débat publique sur le projet « Eoliennes en Mer du Nord à Dunkerque ». Alors que nous étions plutôt pour ce type de projet au départ, les informations que nous avons reçues lors de ces réunions de débat public nous ont effaré ! En effet, les promoteurs ont prévu d'implanter **46 éoliennes de 300 m de haut à 10 km** à peine de la côte entre Dunkerque et Bray-Dunes. Aujourd'hui le collectif s'est structuré en association pour pouvoir porter des recours en justice.
- **Sites & Monuments** est la plus ancienne association française de défense du patrimoine, reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée au niveau national pour la protection de l'environnement depuis 1978. L'association compte en France plus d'un millier de membres individuels et près de 150 associations actives dans la défense du patrimoine. Ses ressources proviennent essentiellement des adhésions et de dons. Au service de l'intérêt général, apolitique, Sites & Monuments accueille tous ceux qui ont à cœur de défendre la beauté de nos paysages et de nos monuments. Nos domaines d'intervention sont larges : projets éoliens menaçant les paysages, protection des domaines nationaux, sauvegarde du patrimoine mobilier, lutte contre l'envahissement publicitaire...
- **Réseau Énergies Terre & Mer (RETM)** est un collectif national créé en mai 2024 pour lutter contre l'augmentation du coût de l'électricité et mutualiser les compétences aux différentes échelles, notamment départementales. Il réunit plusieurs centaines d'associations dont les adhérents sont engagés depuis des années pour protéger l'environnement, les activités économiques de la terre et de la mer et le patrimoine sur le littoral comme au sein des territoires ruraux, face aux risques des projets éoliens terrestres, en mer et des champs photovoltaïques au sol. Il promeut auprès des élus locaux, du parlement et du gouvernement une approche rationnelle des choix énergétiques, et notamment le développement des énergies thermiques renouvelables. Maîtriser le coût de l'électricité, augmenter notre souveraineté énergétique et réindustrialiser la France en lien avec les acteurs du territoire comptent également au sein des objectifs du réseau.
- **Le collectif Vent des maires**, créé en 2021, défend la place des communes dans les décisions relatives aux projets éoliens. Il s'oppose à ce que ceux-ci soient imposés sans réelle concertation et plaide pour que les maires disposent d'un véritable droit de décision. Indépendant et non partisan, il rassemble aujourd'hui plus d'un millier d'adhérents, dont plus de 500 maires. Son action vise à promouvoir une approche équilibrée du développement énergétique, respectueuse de la démocratie locale, des paysages et de la qualité de vie des habitants.